

# LE JEAN-BAPTISTE.

CANADIEN AVANT TOUT.

Vol. 1. No. 8.

MONTREAL, LUNDI, 23 NOVEMBRE 1840.

PRIX: 2 SOUS.

## LITTÉRATURE.

### NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE PRINCE LOUIS

NAPOLEON BONAPARTE

SUITE.

Le jeune prince Napoléon-Louis, trompé dans ses illusions de retour sur le sol natal et dans ses rêves de gloire, tourna toutes ses espérances du côté de la Péninsule italique où la révolution de juillet avait eu son contre-coup.

Le prince Napoléon passait l'hiver de 1830 à Rome avec sa mère. L'ardente sympathie que les patriotes italiens éprouvaient pour le sang de Napoléon excitait en même temps les craintes du gouvernement papal. Le prince, menacé dans sa liberté, fut obligé d'échapper précipitamment aux poursuites actives de la police romaine. Il rejoignit à Florence son frère, qui depuis long-temps se livrait à des travaux philosophiques. Bientôt l'insurrection de la Romagne éclata pour secouer le joug de l'influence autrichienne en Italie. L'unité nationale était le but des insurgés. Les deux neveux de Napoléon répondirent sans hésitation à l'appel des indépendans. L'impérialisme et les temporisations des chefs du gouvernement insurrectionnel paralysaient déjà l'action révolutionnaire: il faut des caractères audacieux et entreprenans aux mouvemens populaires; la prudence, en temps de crise, est dans la promptitude des mesures. Le prince Napoléon, n'écouant que ses instincts guerriers, arme à la hâte quelques braves déterminés, et, suivi d'un seul canon qu'il a mis en état de service, il court s'emparer hardiment de Civita-Castellana. Tant d'intrépidité effraya le ministre de la guerre qu'on venait d'improviser, et l'ordre fut donné au prince Napoléon-Louis de suspendre ses attaques. Sentant tout ce qu'on perdait par ce manque de volonté et d'audace, il se hâta de revenir à Boulogne pour presser de ses paroles et de son activité les préparatifs de défense, puisqu'on commettait la faute capitale de ne pas aller en avant.

Il y eut une affaire assez brillante où les deux princes payèrent bravement de leur personne et chargèrent avec vigueur à la tête de quelques cavaliers. Mais les forces de l'Autriche avançaient: les indépendans se replièrent sur Forlì en faisant bonne contenance, aux cris de vive la liberté! vivent les Bonapartes! C'est à Forlì que l'aîné des princes fut attaqué subitement d'une maladie mortelle il expira dans quelques heures entre les bras de son frère, atterré sous cette perte si rapide. Malgré son inconsolable douleur, le prince Napoléon-Louis ne céda le terrain qu'avec beaucoup d'efforts et sur les ordres répétés des chefs du gouvernement insurrectionnel.

La retraite s'opéra sur Ancône. Abandonnés de la politique française, les indépendans se virent contraints de cesser une lutte inégale

et désormais inutile. Il ne plus question pour les insurgés les plus compromis que de se soustraire aux vengeances de Rome et de Vienne. On frêta des navires étrangers pour se réfugier en Grèce. Le prince Napoléon-Louis, que, sur le bruit des dangers qui menaçaient sa tête, sa courageuse mère était venue rejoindre à Ancône, venait d'y tomber malade de fatigue, d'accablement et de la double désolation de l'esprit et du cœur. Sur ces entrefaites l'armée autrichienne s'empara d'Ancône. Il fallut toute la présence d'esprit et toute la force d'âme de la reine Hortense pour sauver le seul fils qui lui restait; elle fit courir le bruit que le prince s'était réfugié en Grèce; et, quoique logée tout auprès du commandant des troupes autrichiennes, elle parvint, au milieu des plus cuisantes inquiétudes qu'elle comprimait, à dérober son malade à tous les yeux. À la faveur d'un déguisement et d'un passeport anglais, elle lui fit traverser, non sans courir de grands risques, une grande partie de l'Italie; et, pour le ramener plus facilement dans son asile en Suisse elle osa braver la loi de proscription qui lui interdisait la France! Ce fut la reine elle-même qui annonça par une lettre à Louis-Philippe son arrivée à Paris avec le prince son fils, dans le moment où M. Sébastiani disait au conseil qu'elle venait de débarquer à Malte. On était au 20 mars. Les manifestations napoléonistes du peuple au pied de la colonne inspiraient de grandes terreurs au pouvoir; le gouvernement se hâta de faire partir de Paris un prince dont la présence devenait un embarras dangereux en face des agitations de la capitale. Il logeait avec sa mère à deux pas de la colonne d'Austerlitz, rue de la Paix.

Il était dans les accès d'une fièvre ardente et couvert de sangsues, gardé par sa triste mère entre les souvenirs de la mort d'un premier fils et les inquiétudes pour les jours de l'autre, lorsque la sommation impérieuse de s'enfuir sur-le-champ de Paris leur fut faite par le ministère. Les deux nobles proscrits prirent la route de Londres.

Son voyage en Angleterre fut utile à son instruction: il visita avec la plus scrupuleuse attention tous les établissemens industriels et scientifiques. La haute aristocratie anglaise s'empressa de lui témoigner beaucoup de considération et de sympathie. Le jeune prince se refusa à tous les honneurs d'hospitalité qu'on voulait lui prodiguer; il n'accepta aucune invitation, par respect pour la mémoire de l'empereur, qu'il honore d'un culte constant d'exaltation religieuse.

De retour en Suisse en août 1831, il y reçut bientôt une députation secrète de Polonais, qui lui était envoyée de Varsovie pour lui proposer de se mettre à la tête de la nation en armes. Les malheurs de l'insurrection italienne l'avaient rendu défiant. Son nom de Napoléon Bonaparte pouvait porter ombrage.

Le prince se condamna avec douleur à ne pas accepter la mission qu'on lui offrait.

La lettre des chefs polonais au prince renfermait ce passage:

"A qui la direction de notre entreprise pourrait-elle mieux être confiée qu'au neveu du plus grand capitaine de tous les siècles? Un jeune Bonaparte apparaissant sur nos plages, le drapeau tricolore à la main, produirait un effet moral dont les suites sont incalculables. Allez donc, jeune héros, espoir de notre patrie; confiez à des flots qui connaîtront votre nom la fortune de César, et ce qui vaut mieux, les destinées de la liberté. Vous aurez la reconnaissance de vos frères d'armes et l'admiration de l'univers.

"28 août 1831.

"Le général KNIAZEWICZ,

"le comte PLATER, etc."

Malgré les motifs de haute raison politique qui avaient comprimé l'élan du jeune prince, il ne put résister aux regrets amers qu'il avait de ne pas verser son sang pour la malheureuse Pologne; il s'était soustrait aux regards vigilans de sa mère, il l'avait quittée subitement sans lui faire ses adieux, lorsque la nouvelle de la chute de Varsovie vint remettre le désespoir au fond de son cœur, et le rendit aux vœux agités de la reine Hortense, à qui le ciel n'épargnait aucune cruelle épreuve.

Cependant sa bourse était toujours ouverte à toutes les infortunes patriotiques; tous les débris errans de la Pologne qui passaient par Constance étaient hébergés à ses frais et repartaient chargés de ses dons; toutes ses ressources y passaient. Un jour il envoya un nécessaire en vermeil au comité polonais de Berne; ce nécessaire était d'une valeur inestimable, il avait appartenu à l'empereur Napoléon; il s'en fit une loterie qui produisit 20,000 francs. Le comité, en lui témoignant sa reconnaissance, lui écrivit ces mots:

"Nous serions bien heureux s'il nous était possible de suivre l'impulsion de nos cœurs, et de conserver comme un souvenir sacré un objet qui jadis appartenait au grand homme dont les polonais, qui ont eu le bonheur de combattre sous ses ordres, déplorent d'autant plus la mort qu'ils sont persuadés que, lui vivant, la Pologne n'eut point été condamnée à d'horribles supplices et ses enfans à un long et douloureux exil.

"Cinq cent réfugiés Polonais, pénétrés de sa généreuse sollicitude, ont l'honneur de présenter les sentimens du plus profond respect à l'illustre descendant de l'empereur Napoléon.

"Le 5 août 1833."

A CONTINUER.

## LE JEAN-BAPTISTE.

MONTREAL:

LUNDI, 23 NOVEMBRE 1840.

On dit, et il paraît assez certain que l'ordonnance de judicature qui devait être mise en vigueur le 1 décembre prochain a été, ou doit être suspendue jusqu'au mois de juin 1841. *The Herald*, qui semble jouir du privilège de sonder les secrets du Conseil spécial jusque dans l'abîme de ses derniers replis, a déjà lui-même fait l'annonce de cette suspension comme quelque chose de très probable; ce qui se trouve corroboré par une circonstance qu'il ne faut pas omettre: il n'a pas encore été émané de proclamation pour faire connaître les délimitations des nouveaux districts ou arrondissemens, comme le gouverneur y est enjoint.

On n'est pas d'accord sur les motifs qui ont pu déterminer cette suspension. Les uns pensent que c'est parce que cette ordonnance renfermait quelques dispositions disparates avec celle du projet d'ordonnance de municipalités rurales. Mais c'est là évidemment une erreur, ou un faux-fuyant. Si ces deux ordonnances, machines discordantes, s'entrechoquaient dans leurs mouvemens de façon à nécessiter quelques changemens, pourquoi ne pas les faire de suite? pourquoi attendre au mois de juin prochain? pourquoi suspendre précisément celle des deux mesures qui est loi (telle quelle), plutôt que celle qui n'est encore que projet? Sir James Stuart pourrait peut-être expliquer cela.

Il serait, suivant nous, plus raisonnable d'alléguer l'Acte d'Union, passé par le parlement de la grande-Bretagne, qu'un simple projet d'ordonnance à être adopté par un Conseil spécial en Canada, comme motif de la suspension en question; car le bill d'Union pourvoit au salaire du juge résidant aux Trois-Rivières, district que l'ordonnance de judicature détruit. Aussi, pour éviter même une réticence, devons-nous dire qu'on nous a assuré qu'il avait été question d'introduire au susdit Conseil, en sa présente session, quelque projet en forme d'amendement à l'ordonnance de judicature, entre autres choses, la passer sur la meule de l'Acte d'Union, et réorganiser les bureaux des sheriffs; projet qui cependant paraît avoir cédé, pour le moment, à l'importance des municipalités rurales, s'il en faut croire les organes du gouvernement provincial.

Quoiqu'il en soit des motifs ci-dessus, on peut dire que la suspension de l'ordonnance de judicature vient fort à propos appuyer ce qu'on dit des vues du pouvoir relativement aux élections de la législature-unie qu'il se propose de ne rien négliger pour se les rendre favorables

le plus qu'il lui sera possible. Lord Sydenham sent toute l'importance d'allécher les hommes de loi par l'appât des faveurs que sa main diplomatique fait briller à leurs yeux. Toutefois, et en supposant même que les membres du barreau en Canada pussent en partie se laisser éblouir par le prisme à travers lequel on voudrait leur faire envisager de trompeuses perspectives au point de sacrifier leurs convictions, ce qui n'est pas certain, son excellence pourrait encore échouer. Il faut une charge formidable pour enfoncer les carrés d'un peuple uni et fort de son droit.

Quant à l'ordonnance de judicature en elle-même, personne ne serait fâchée de sa suspension, et nous n'en parlons aujourd'hui que pour mettre nos lecteurs au courant.

Dix personnes, accusées de vol chez Mr. Le Bland de Henri-ville, marchand, ont été emmenées en ville vendredi dernier sur les midi. Les prisonniers étaient escortés par un détachement de volontaires de Henri-ville. Leurs noms sont Jubil Wheeler, Ephraïm Wheeler son fils, et Allen Wheeler son neveu, John et Thomas Zadin, W. W. Williams, James Vandyke, James Drew et un autre dont nous n'avons pu avoir le nom. Un nommé John Martin, qui aussi avait été arrêté est parvenu à s'échapper. Nous croyons pourtant qu'il sera repris, la police est à sa recherche. Depuis déjà bien longtemps Henri-ville était infesté de ces voleurs, qui ne s'en tenaient pas à cette dernière place, mais parcouraient le pays environnant en tous sens, et toujours en laissant des traces de leurs actes. Il paraît même que quelques-uns d'eux sont les mêmes qui sont concernés dans l'affaire de M. Bourassa de l'Acadie et il est probable que leur procès donnera quelques éclaircissements sur cette affaire. Ephraïm Wheeler est un de ceux qui ont été trouvés à Burlington avec les chevaux qui avaient été volés à Mr. Daout de St. Luc. C'est encore cette fameuse bande qui a dévalisé tout dernièrement encore un avocat des États-Unis qui s'était arrêté à l'auberge près de Henri-Ville, pour y passer la nuit.

STEAMERS ATLANTIQUES—Il doit y avoir maintenant en mer 3 bateaux à vapeur partis d'Europe pour les États-Unis. Le *British Queen*, qui devait partir de Londres, le 2 de Novembre. Le *Columbia* parti de Liverpool le 4 et le *Great Western* de Bristol le 7. Le *British Queen* et le *Columbia* ont dû être arrivés vendredi ou samedi aux États-Unis.

LA LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR DE CUNARD.—Nous apprenons que Mr. Cunard va ajouter deux nouveaux steamer à sa ligne, dès le commencement du printemps prochain:

de sorte que nous aurons des nouvelles d'Europe toutes les semaines.

Le capitaine Walter Douglas, du steamer *Acadia* est nommé commandant du *Columbia*.

## CORRESPONDANCE.

DU CANADA TIMES.

—o—  
Lettres sur l'éducation pratique et élémentaire.

N<sup>o</sup>. IV.

Peu de personnes nieront, ou même révoqueront en doute la vérité de l'assertion que j'ai faite dans ma dernière lettre "qu'il est du devoir de tous les gens de bien de faire usage de leur influence, pour aider à cette grande cause, la cause de l'éducation." J'ajouterai maintenant, que tous les gens de bien doivent de suite faire abstraction de toutes opinions qu'ils ont pu former par préjugé ou autrement sur le mode de mettre à effet, un système d'éducation; leurs vues sur ce sujet si important, fussent-elles mêmes correctes, comme c'est, à n'en pas douter, le cas chez nombre de ceux qui ont donné quelque attention, ces personnes verront de suite, que pour arriver à une sainte conclusion, elles doivent pour quelque peu de temps, suspendre leur jugement, écouter avec patience ce qui leur sera proposé, et rejeter ensuite ou approuver le système que je suis sur le point de soumettre au public.

Si, comme je le crois véritablement et me plais à le pressentir, rien ne sera plus propre à anéantir les distinctions nationales et les préjugés, les animosités et les haines qu'elles ont engendrées et fomentées, que l'opération de mon système d'éducation, j'ai le droit de réclamer et d'attendre du public une attention calme aux suggestions que je ferai.

Nous nous accordons tous à dire que l'état d'anarchie, dans lequel nous avons vécu depuis quelque temps, détruit notre honneur. Il en est parmi nous, qui attribuent nos malheurs aux distinctions nationales sur lesquelles ont spéculé quelques individus pour attirer le feu de la discorde; d'autres regardent l'état d'excitation publique qui existe, comme l'effet et non la cause des calamités dont nous avons tous été affligés. Il n'est pas nécessaire que je m'écarte de la route que je me suis tracée, pour m'enquérir de ces choses là; ces considérations, je puis le dire, sont étrangères à mon plan; d'autant plus qu'une discussion de cette nature réveillerait, au lieu de diminuer, l'effervescence que je me flatte de faire disparaître, en extirpant tout simplement la cause actuelle de sa continuation.

C. M.

Montréal 12 Nov. 1840.

—o—  
N<sup>o</sup>. V.

Les électeurs, dans tout le pays, devraient bien faire attention au sujet de l'éducation, et n'élire que des personnes favorables à cette grande cause. La législature-unie ne laissera pas, du moins j'ose l'espérer, passer sa première session, sans adopter après mûre délibération, un bon système d'éducation pratique et élémentaire. Notre législature n'imitera pas l'exemple des gouvernemens des temps féodaux, en établissant des collèges, académies et universités privilégiés qui ne peuvent donner de l'éducation qu'à un très petit nombre, et laissent par-là même la grande masse du peuple croupir dans l'ignorance et la dégradation.

De ce côté de l'Atlantique, nos idées sont différentes, nos besoins ne sont pas les mêmes de ceux qui ont été élevés, ou qui élèvent les au res dans ce système inutile et méchant. Donnons-nous donc la main, sans distinction d'origine, de religion et d'opinions politiques, pour encourager cette noble cause de l'éducation. Du succès de nos efforts dépend notre bonheur, mais le manque de réussite dans notre entreprise, sera suivi de conséquences plus funestes, que les moins zélés ne semblent appréhender.

Dans ma prochaine lettre, je commencerai à donner un aperçu d'un plan d'éducation ou plutôt je poserai les seules bases sur lesquelles, d'après mon opinion, l'édifice puisse être fixe et inébranlable.

*De l'Aurore.*

Mr. Alexandre Vattemare.—L'infatigable philanthrope est encore en cette ville, poursuivant sa noble entreprise et travaillant à nous faire entrer dans l'immense société qu'il forme entre les institutions littéraires, scientifiques et industrielles de tous les pays. Nous apprenons qu'il a déjà fait des progrès considérables dans cette voie auprès des autorités et de nos institutions. Il lui faudrait encore le concours des individus, de la partie éclairée de la masse du peuple. Nous espérons qu'il ne lui manquera pas ou plutôt qu'il ne nous manquera pas à nous-mêmes ; car ce n'est pas pour lui que travaille le célèbre Français, c'est pour nous. Sa mission est toute de sacrifice et de dévouement ; il voyage et s'héberge à ses frais, ne recueillant de ses peines et de ses travaux que le plaisir de faire du bien à ses semblables et ne demandant pour récompense que de nous voir accueillir sa brillante conception.

On dit qu'il se propose de tenir sous peu une assemblée publique, où seront appelés tous les citoyens et dans la quelle il expliquera plus amplement les principes et le but de l'association. Nous espérons que nos concitoyens de toute origine, de toute croyance et de toute couleur politique s'y rendront en foule, mettant pour cela de côté les animosités, les dissensions et les haines de parti. Les arts et les sciences sont de tous les pays et de toutes les religions ; ne doivent-ils pas être aussi de toutes les politiques ? Il est assez d'autres champs où nous pouvons nous livrer aux querelles de parti ; nous avons pour cela les journaux, les *hastings* et le parlement. Rencontrons-nous une fois en frères au temple d'Apollon.

*Du Colonist de Québec.*

Nous annonçons qu'un nouveau journal français "le Jean-Baptiste" vient de paraître à Montréal ; nous croyons que le district de Montréal est en état de supporter cette Gazette, et si le Jean-Baptiste est rédigé avec autant de modération que le Canadien et l'Aurore, il méritera d'être encouragé. Le petit nombre de Journaux français a été souvent le sujet de remarques, en même temps qu'une critique sur l'intelligence du pays a été faite par des personnes qui ne veulent pas voir la grande difficulté qu'éprouvent les Editeurs Canadiens, en étant obligés, faute de journaux français d'Europe de traduire presque tout des gaz. anglaises. L'habileté du journaliste canadien a été généralement reconnu, et les lecteurs des journaux coloniaux rencontrent toujours les articles éditoriaux du "Canadien" dans les

colonnes des Gazettes anglaises du Haut-Canada, et plus souvent encore dans celles de la nouvelle Ecosse.

*Le Calendrier du Canada* pour 1841, publié chez Messieurs Cowan et Fils, est maintenant à vendre. L'auteur, outre les matières ordinaires y a compilé les événements remarquables intéressants pour l'Amérique et une récapitulation de l'histoire du Canada. Sous le rapport de l'impression et de l'arrangement cet ouvrage ressemble à tout ce qui sort de l'établissement typographique des Messieurs Cowan ; c'est dire qu'il est parfait.—*Du Fantastique*

LITHOGRAPHIE.

NOUVEAU PORTRAIT DE MR. PAPINEAU.— Nous avons le plaisir d'annoncer que dans le cours de cette semaine nous ferons sortir de notre presse lithographique un portrait de Mr. Papineau tel qu'il est actuellement à Paris. Il est copié d'une lithographie publiée par le *Charivari*. Le portrait sera accompagné d'une notice biographique que nous reproduisons du même journal. Afin de mettre cette publication qui, nous l'espérons, ne manquera point d'être populaire, à la portée de toutes les classes, le prix n'en sera que de 30 sous.—*Id.*

NOUVELLES DIVERSES.

LES CENDRES DE NAPELEON.

Tandis que Napoléon Louis est pour ainsi dire enseveli vivant dans la forteresse de Ham, des préparatifs des plus somptueux et tels que l'Europe n'en a encore jamais vu, se font pour transporter aux Invalides, les restes de son illustre oncle.

Les cendres de l'Empereur, à leur arrivée au Havre, seront transporté sur la Seine, jusqu'à Courbevoirt, près de Paris, où l'on aura eu soin de construire un arche de Triomphe, et disposer tout de manière à recevoir avec toute la pompe possible les cendres du Grand Homme. C'est aussi à cette endroit que se formera la procession qui devra accompagner le convoi, et faire son entrée à Paris par les champs Elizés. On doit aussi couper un grand nombre d'arbres dans le voisinage des Invalides, afin d'offrir à la vu une perspective digne de la grandeur de la cérémonie. Le gouvernement fera jeter pour l'occasion, un pont sur la Seine, et l'immense cour de l'hôtel des Invalides doit être convertie en une chapelle illuminée avec splendeur ; le pavé de la cour sera recouvert d'un magnifique tapis en velours du plus riche travail. Le chariot employé pour transporter les restes du vainqueur de l'Europe, sera attelé de 24 Chevaux blancs, importés d'Allemagne expressément pour l'occasion.

BULLETIN COMMERCIAL.

REVUE DES MARCHES.

La quantité de produits du Haut-Canada, venue par le Canal de Lachine, a été immense la semaine dernière, et comme les commandes d'exportations sont toutes ou presque toutes remplies, les prix sont en conséquence tombés considérablement.

*La farine.*—La farine du Haut-Canada a éprouvé une baisse d'un shelling et un shelling et trois pence par quart depuis notre dernier Bulletin. Lundi de la Semaine dernière une vente de cent vingt quarts s'est faite au prix de vingt huit-shellings, mais

depuis ce tems, plus de 2000 quarts ont été vendus pour vingt sept shellings et demi ; mais comme les demandes sont finies pour cette automne, les marchands seront ou forcés de la garder jusqu'au printemps ou la donner au même prix que la farine Américaine, qui ne rapporte en ce moment que vingt six shellings et trois pences par quart.

*Provisions.*—Une grande quantité de Bœuf salé de la première qualité en partie exporté pour les marchés de Liverpool, a été acheté au prix ordinaire. Le Beurre du Haut-Canada s'est aussi très bien vendu aux prix de la semaine dernière.

*Epicerie.*—Peu de ventes ont eu lieu la semaine dernière dans cette branches de commerce, à l'exception des thés, qui sont en grande demande et dont les prix se soutiennent bien.

*Argent.*—En conséquence de la rareté d'argent, la banque de Montréal n'accepte des traites sur le Haut-Canada qu'à une commission de deux cent. L'agent de la banque commerciale du Midland District, ne refuse pas de prendre les billets de cette banque *in toto*, mais ne veut pas les accepter en paiement pour traites.

*Echanges.*—Les échanges n'ont ni augmentées ni diminuées depuis notre dernier bulletin.

NAISSANCE.

Aux Trois-Rivières le 10 de Novembre, la Dame de G. Badeaux Esq., M. D. a mis au monde une fille.

EXTRAITS

DU LIVRE DU PEUPLE.

Vous êtes peule : sachez d'abord ce que c'est que le peuple.

Il y a des hommes qui, sous le poids du jour, sans cesse exposés au soleil, à la pluie, au vent, à toutes les intempéries des saisons, labourent la terre, déposent dans son sein, avec la semence qui fructifiera, une portion de leur force et de leur vie, et en obtiennent ainsi, à la sueur de leur front, la nourriture nécessaire à tous.

Ces hommes-là sont des hommes du peuple.

D'autres exploitent les forêts, les carrières, les mines, descendent à d'immenses profondeurs, dans les entrailles du sol, afin d'en extraire le sel, la houille, le minéral, tous les matériaux indispensables aux métiers, aux arts. Ceux-ci, comme les premiers, vieillissent dans un dur labeur, pour procurer à tous les choses dont tous ont besoin.

Ce sont encore des hommes du peuple.

D'autres fondent les métaux, les façonnent, leur donnent les formes qui les rendent propres à mille usages variés ; d'autres travaillent le bois ; d'autres tissent la laine, le lin, la soie, fabriquent les étoffes diverses ; d'autres pourvoient de la même manière aux différentes nécessités qui dérivent ou de la nature directement, ou de l'état social.

Ce sont encore des hommes du peuple.

Plusieurs, au milieu de périls continuels, parcourent les mers, pour transporter d'une contrée à l'autre ce qui est propre à chacune d'elles, ou luttent contre les flots et les tempêtes sous les feux des tropiques comme au milieu des glaces polaires, soit pour augmenter par la pêche la masse commune des substances, soit pour arracher à l'Océan une multitude de productions utiles à la vie humaine.

Ce sont encore des hommes du peuple.

Et qui prend les armes pour la patrie, qui la défend, qui donne pour elle ses plus belles années, et ses veilles et son sang? qui se dévoue et meurt pour la sécurité des autres, pour leur assurer les tranquilles jouissances du foyer domestique, si ce n'est les enfants du peuple?

Quelques-uns deux aussi, à travers mille obstacles, poussés, soutenus par leur génie, développent et perfectionnent les arts, les lettres, les sciences, et qui adoucissent les mœurs, civilisent les nations, es environnement de cette splendeur éclatante qu'on appelle la gloire, forment enfin une des sources, la plus féconde, de la prospérité publique.

POESIE.

CHANSON.

LA SUISSE LIBRE.

Flatteur, quand ta muse venale  
D'un maître altier fait l'objet de tes chants;  
Alors que ta lyre bannale  
Va ramper aux pieds des tyrans;  
Sur les bords du lac de Genève,  
Ma voix plus librement s'élève,  
Son élan n'est point arrêté,  
De l'Helvétie, O! ma Patrie!  
Moi, je chante la liberté. (ter.)

Quand, par des tyrans avilie,  
L'Europe esclave agit en vain ses fers;  
Quand le despotisme en furie,  
Parcourt, en grondant, l'Univers;  
Du sein riant de ses campagnes,  
Jusqu'au sommet de ses montagnes,  
Le Suisse dit avec fierté:  
De l'Helvétie, O! ma patrie!  
Moi, je chante la liberté.

Liberté, reine de nos âmes,  
Lorsque des Rois enchaînaient ton autel,  
Embrase toujours de ta flamme  
Les cœurs des descendants de TELL.  
Accours, Déesse fugitive,  
Puisse, à jamais sur cette rive  
Chacun dire avec vérité  
De l'Helvétie O! ma patrie  
Moi, je chante la liberté.

ANNONCES.

LE SOUSSIGNE' offre en vente,

AU BUREAU DU JEAN-BAPTISTE,

LA FILE COMPLETE

DE LA

CANADIENNE,

Bien reliée et à bas prix.

JACQUES A. PLINGUET.

Montréal 20 Nov. 1840.

ANNONCES.

A VIS.

J. B. FRANCHERE,

HORLOGER,

a transporté son atelier au

No. 117, Rue Notre-Dame,

VIS-A-VIS

Mr. C. D. S. LOVIS.

Montréal 16 Nov. 1840.—5—3s.

AVERTISSEMENT.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public que son Imprimerie, renfermant un matériel très-considérable de caractères aussi variés que nouveaux, il peut confectionner les ouvrages suivants dans le dernier goût, avec élégance et à court avis, dans l'une ou l'autre langue :

Affiches, grandes et petites; Livres, Pamphlets et Brochures de tout format et de toute grosseur; Billets de changes et promissaires; Lettres de changes, Chèques et Traités; Polices, Application et autres blancs pour l'Assurance; Catalogues, Factures, Circulaires, Cartes pour invitation aux funérailles, Blancs pour les Avocats, et les cours de justice, et pour les études de notaires, etc. etc.

LOUIS PERRAULT,

Rue Ste. Thérèse.

—Montréal 6 Nov. 1840.

A VENDRE,

A CETTE IMPRIMERIE,  
LE NOUVEAU CHANSONNIER  
CANADIEN

Contenant 48 pages.

Prix.—10 Sols.

J. A. PLINGUET.

Montréal, 10 Novembre.

REGISTRES, etc.

LE Soussigné se charge à l'ordinaire de préparer des

REGISTRES DE PAROISSE,

depuis 12 jusqu'à 400 feuillets, et ce, sous le plus court délai. Regens, dernièrement, GRAVURES, MEDAILLES, L'VRES etc etc.

E. R. FABRE,

Montréal, 6 Nov. 1840.—1

REMI COURSELLE CHEVALIER.

MARCHAND TAILLEUR,

No. 71 Rue Paul,

OFFRE ses remerciements à ses Amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu d'eux, et les prévient qu'il a reçu dernièrement ses Marchandises d'hiver, qu'il est prêt à vendre à des prix modérés, Paletots, Habits, Redingotes, etc. etc. confectionnés sous le plus court délai et dans le dernier goût.

EN OUTRE

Il vient de recevoir plusieurs Pièces de Camelot imperméable, pour manteaux, redingotes, etc. etc.

—Montréal 16 Nov. 1840.

PERDUE.

MERCREDI, le 4 de ce mois, du Marché à Foïn au Bureau de la Fabrique, place d'Armes une Bourse de Chamois contenant environ 8 PIASTRES, dont une Piastre en un billet de la Banque de la Cité, et le reste en petites pièces d'argent, la plupart de trente sous. La personne qui aura trouvé ces objets recevra une Récompense Généreuse du Propriétaire en les déposant au Bureau du JEAN-BAPTISTE.

6 Nov. 1840.

MAGASIN DE FERBLANTERIE  
A l'encoignure des Rues St. Paul et St. Pierre.

tenu par  
J. B. ASSELIN ET CIE.  
Montréal 6 Novembre 1840.

L. G. DUBOIS,

MARCHAND DETAILLEUR.

Rue Notre-Dame, No. 85.

Montréal, 9 Nov. 1840.—2—

J. GRENIER.

RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF,

OFFRE EN VENTE

400 quarts de Harengs,

400 quarts de Harengs du nord.

Une grande quantité d'Huiles de Loup Marin.

AUSSI:

400 quinteaux de Morue Verte,

600 quinteaux de Morue Sèche

—Montréal 6 Nov. 1840.

DAMASE MASSON.

MARCHAND EPICIER (GROCIER)

En Gros et en Détail,

Encoignure des Rues McGill et St. Joseph.  
Montréal, 5 Nov. 1840.—1—3m



POUR  
L'EXTRACTION DES  
DENTS,

S'adresser au

Dr. PERRAULT.

Rue Craig.

—6 Nov. 1840.—1 3m.

ON A BESOIN

A L'IMPRIMERIE DE

JEAN-BAPTISTE,

DE plusieurs jeunes Gens probes et actifs comme porteurs pour vendre le Journal.—Rue St. Paul près du Marché-Neuf.

Montréal, 6 Nov. 1840.

CONDITIONS DU

JEAN-BAPTISTE.

CE Journal se publie Trois fois par Semaine, le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI Matin, à raison de DEUX SOUS la feuille pour la ville, et de 15s par Année pour la Campagne (y compris les frais de poste.) ou de 10s. envoyé par occasion, payables dans tous les cas, 3 mois d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et audessous,	2s	6d
Chaque insertion subséquente		7d
Dix lignes et au dessous	3s	4d
Chaque insertion subséquente		10d
Au dessus de dix lignes, par ligne		4d
Chaque insertion Sub-séquente par chaque ligne		1d

Les Annonces seront publiées tant qu'on ne donnera pas avis du contraire.

LE BUREAU DU

JEAN-BAPTISTE

Est établi dans la Maison occupée par Mr. Coursolles, Aubergiste, Rue St. Paul, à coté de l'Hotel Rasco.

Les LETTRES et CORRESPONDANCES doivent être adressées, franchises de port, comme suit:—

AU DR. H. A. GAUVIN, PROPRIETAIRE ET  
EDITEUR DU JEAN-BAPTISTE, DEMEURANT  
RUE NOTRE-DAME.

IMPRIME' PAR

JACQUES ALEXIS PLINGUET.

demeurant rue des Commissaires.